



Le Rallye des DENTELLES

Dimanche 7 avril 2024



Rallye de navigation ouvert à tous les véhicules

MONTEUX - SABLET – MONTEUX

2 catégories : DECOUVERTE et EXPERT

Contact : ECURIE HISTORIQUE TOUR CLEMENTINE

Mail : contact@ehc.fr

Tél : 06 19 90 10 71

Site : ehc.fr (règlement et engagement)



Le Rallye des Dentelles

Dimanche 7 avril 2024

REGLEMENT

1. Généralités

L'association **Ecurie Historique Tour Clémentine** de Monteux organise le **dimanche 7 avril 2023** le « **Rallye des Dentelles** ». Cette manifestation permet à la fois de rouler avec sa voiture sur les routes du Vaucluse (routes ouvertes à parcours secret) mais également elle peut être un entraînement aux différents supports utilisés lors des rallyes de navigation et de cartographie. Elle s'adresse à **tous les types de véhicules**.

Les droits d'engagement sont volontairement limités (20€)

2. Organismes et contacts

Responsable du rallye

MAINGRAUD Alain EHTC 06 19 90 10 71

Secrétariat/Communication

MAINGRAUD Béatrice EHTC 06 20 44 13 35
contact@ehtc.fr

3. Description de la manifestation

Le « **Rallye des Dentelles** » est une épreuve de navigation d'environ 160 km comprenant 2 étapes partagées en secteurs. Il se déroule sur routes ouvertes avec le respect du code de la route. Tous les véhicules engagés doivent être conformes à la législation actuelle. Le parcours est secret et ce n'est pas une épreuve de vitesse. Il sera présenté sous différentes formes (fléché métré, carte tracée ou à tracer, fléché Mille Sources, Fléché Horloge, Fléché Droit...) avec des Contrôles de Passage (balises, contrôles humains). 2 catégories seront proposées : Expert et Découverte

4. Programme du samedi 7 avril 2024

8h30-9h : accueil au **Café de Paris à Monteux 84** (voir plan)

9h-9h30 : briefing et départ Etape 1 du parking Notre Dame (voir plan)

9h30-12h : repas au choix : pique-nique ou restauration à la « **La Table de Magali** » à **Sabliet 84**

14h-17h : Départ Etape 2 (Zone Artisanale du Camp Bernard)

17h-17h30 : Arrivée et débriefing au **Café de Paris à Monteux** (voir plan)

5. Déroulement du rallye

Le départ sera donné de minute en minute dans l'ordre croissant des numéros attribués. Chaque équipage recevra un carnet de route afin de noter les contrôles de passage (CP et CPH) ainsi que des documents permettant de débiter le parcours. Les CPH (Contrôles de Passage Humains) seront signalés par un drapeau jaune (50m environ avant le contrôle) puis par un drapeau rouge (arrêt obligatoire) ; le carnet de route sera tamponné par un commissaire qui pourra également distribuer des documents permettant de continuer le parcours. Les copilotes noteront avec un stylo noir sur leur carnet de route, du haut vers le bas, dans le sens de lecture et dans la première case disponible, les lettres présentées sur des balises (CP), sur le côté droit de la route.

A l'arrivée, le copilote donnera aux commissaires son carnet de route.

En cas d'accident ou d'abandon, les concurrents informeront le plus rapidement possible les organisateurs.

6. Véhicules admis

Tous les véhicules, quelle que soit leur ancienneté, sont autorisés dans la mesure où ils sont immatriculés (conformes à la législation), assurés et détenteurs d'un contrôle technique en règle. **Les documents du véhicule** (carte grise, assurance, contrôle technique) ainsi que le **permis de conduire** seront **demandés lors de l'accueil**. **50 équipages** au maximum seront autorisés à concourir.

Il n'y aura pas de classement. Les organisateurs pourront communiquer, à ceux qui le souhaiteront, leurs pénalités (300 points par CP ou CPH oubliés ou mal placés). Un débriefing, après l'arrivée, permettra à chacun de faire également le bilan de la journée. Les carnets de route seront rendus aux concurrents à la fin de l'épreuve.

7. Informations générales

Les concurrents devront **se conformer aux prescriptions du code de la route**, en particulier les limitations de vitesse. Ils restent seuls responsables des dégâts matériels pouvant arriver à leur véhicule ou à un autre usager, ceux-ci n'étant pas de la responsabilité des organisateurs.

Il est conseillé aux participants d'apporter un stylo noir, un crayon, une gomme, une calculatrice, un marqueur, un chronomètre et pour certains, une loupe, ainsi que les documents transmis par les organisateurs avant la rencontre (plan, liste des concurrents, Fiche Urgence).

8. Règlement et sanctions

De par son engagement, chaque équipage accepte le présent règlement ainsi que les décisions énoncées par les organisateurs.

Tout comportement dangereux, agressif et irrespectueux, sera sanctionné (jusqu'à l'exclusion).

9. Engagement

Les engagements accompagnés d'un chèque de **20 €** à l'ordre de EHTC seront à transmettre **du 15 février au 24 mars 2024** à :

Béatrice MAINGRAUD
73 impasse de Malte
84170 Montoux

Toute demande d'engagement ne sera prise en compte qu'en présence du montant de l'engagement. Ce dernier vous sera confirmé par les organisateurs.

Les droits d'engagement comprennent :

Tous les documents durant le rallye

Le remboursement des frais de préparation du rallye (essence)

Pour le repas de midi, les concurrents auront le choix de pique-niquer ou de choisir le restaurant proposé par les organisateurs ; ce prix est à la charge des participants (à régler à l'avance avec les droits d'engagement)

10. Contacts

Téléphone : 06 19 90 10 71 (Alain) ou 06 20 44 13 35 (Béatrice)

Mail : contact@ehtc.fr

Site : ehtc.fr



LE RALLYE DES DENTELLES

DIMANCHE 7 AVRIL 2024

BULLETIN D'ENGAGEMENT

A envoyer à Béatrice Mainraud 73 impasse de Malte 84170 Monteux avant le 24 mars

PILOTE	NOM Prénom Numéro de téléphone Adresse mail	
COPILOTE	NOM Prénom Numéro de téléphone	
VEHICULE	Marque et Type Date de 1 ^{ère} immatriculation	
ASSURANCE	Nom de la compagnie Date de la souscription	
Je m'inscris	<input type="checkbox"/> Catégorie DECOUVERTE	<input type="checkbox"/> Catégorie EXPERT
Repas	<input type="checkbox"/> Pique Nique	<input type="checkbox"/> Restaurant La Table de Magali
		Nombre de personnes : (chèque à envoyer) : 25€x.....=.....

J'accepte sans réserve les termes du règlement du « Rallye des Dentelles ». J'ai bien noté que ce rallye n'a aucun caractère sportif.

Je décharge l'Ecurie Historique Tour Clémentine, ses représentants et bénévoles, de toute responsabilité pour tout dommage corporel, matériel ou autre pouvant survenir à ma personne, mes passagers ou mes biens.

Je certifie être titulaire **d'une responsabilité civile « vie privée »**.

Fait à Le

Signature d'un membre de l'équipage (Précédée de la mention « Lu et approuvé ») :